



MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 1 INSTITUTEUR·TRICE (M1-P2)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette codiplomation avec l'ULiège a pour objectif de former les futurs enseignants en les outillant pour faire face à la complexité croissante du métier. Il s'agit de développer chez les futur·e·s instituteurs·trices les compétences professionnelles indispensables à l'accueil des tout-petits, de leurs premiers pas à l'école maternelle jusqu'à la deuxième année primaire du Tronc Commun.

DESCRIPTION DU MÉTIER

En favorisant l'autonomie, la curiosité, le respect de l'autre et l'envie d'apprendre, il revient à l'instituteur·trice d'assurer des conditions d'accueil à la hauteur des exigences liées aux besoins du jeune enfant de 2 ans et demi à 8 ans. Le métier requiert le déploiement de stratégies professionnelles pluridisciplinaires pointues tant au niveau des démarches pédagogiques qu'au point de vue des contenus.

Acteur·trice multifacettes (institutionnel·le, culturel·le et social·e), l'enseignant·e est une personne de référence dans son équipe et auprès des parents des élèves qui lui sont confiés. Il détient ainsi les leviers pour donner toutes les chances à chacun et chacune, dès l'enfance, de construire progressivement sa place dans une société en constante évolution.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

La formation proposée à la Haute Ecole Charlemagne articule cours théoriques et pratiques. Ainsi, les étudiant·e·s découvrent et approfondissent des notions liées tant au développement (cognitif, affectif et social) de l'enfant qu'à la psychologie des apprentissages ou encore au point de vue des nombreuses disciplines nécessaires pour accompagner au mieux l'enfant dans l'exploration de son environnement.

À ce titre, la musique, les arts plastiques, la psychomotricité, les sciences naturelles, les sciences humaines et la langue française par laquelle passent les apprentissages, occupent aussi une place importante dans le cursus. Une attention particulière est également portée au travail sur la relation pédagogique tout à fait particulière qui s'établit entre les jeunes enfants et leurs instituteurs·trices, leurs adultes de référence à l'école. Régulièrement, les futur·e·s enseignant·e·s sont invité·e·s à travailler en interdisciplinarité et à se rendre dans des classes en observation pour rencontrer les enfants, analyser, comprendre, construire des séquences d'apprentissages favorisant ainsi l'émergence de leur identité de professionnel de l'éducation.

Chaque semaine, dès le Bac 1, les futur·e·s instituteurs·trices participent à des ateliers de formation professionnelle qui leur permettent de développer les compétences pédagogiques et méthodologiques nécessaires pour apprendre le métier de manière pratique et sous tous ses aspects, de la classe d'accueil à la 2e primaire. De très nombreux projets plongent les étudiant·e·s en formation dans la réalité des écoles et des découvertes interdisciplinaires des jeunes enfants.

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 1 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation ... La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur-e-s enseignant-e-s de développer des compétences de chercheur-euses, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant-e-s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation des enseignant-e-s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maîtrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maîtrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant-e-s auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1 – Section 1 : *Instituteur.trice M1-P2*

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri	Pg
PeDA-1	Pédagogie et didactiques appliquées 1			PLPS1101	Q1+Q2	5
	16	Stage d'observation participante (1 semaine - Q2)	24	PLPS1101-a		
		Ateliers de formation professionnelle	72	PLPS1101-b		
		Pédagogie générale	24	PLPS1101-c		
		Didactique (inter)disciplinaire du Français	48	PLPS1101-d		
		Technopédagogie	12	PLPS1101-e		
		Techniques de communication orale	12	PLPS1101-f		
ML-1	5	Maitrise de la langue dans le cadre de la littératie de l'enseignement supérieur	60	PLPS1102	Q1+Q2	26
Equi (ULiège)	Équité (unité d'enseignement portée par l'Université de Liège)			PLPS1103	Q1	30
	5	Philosophie de l'éducation	30	PLPS1103-a		
		Sociologie de l'éducation		PLPS1103-b		
		Introduction à l'équité des systèmes scolaires		PLPS1103-c		
IESD	Identité enseignante et stage de découverte			PLPS1104	Q1	34
	4	L'enseignant, acteur culturel	12	PLPS1104-a		
		L'enseignant, acteur social	12	PLPS1104-b		
		L'enseignant, acteur institutionnel	12	PLPS1104-c		
		Stage de découverte du métier (1 semaine)	12	PLPS1104-d		
PDev	2	Psychologie du développement	24	PLPS1105	Q1	49
Hist-1	2	Formation historique et didactique de la discipline	24	PLPS1106	Q1	53
Fran-1a	2	Français et didactique de la discipline	24	PLPS1107	Q1	57
Mus-1a	2	Éducation musicale et didactique de la discipline	24	PLPS1108	Q1	61
Plast-1a	2	Éducation plastique et didactique de la discipline	24	PLPS1109	Q1	65
ECS-1a	Éducation corporelle et à la santé			PLPS1110	Q1	69
	2	Éducation corporelle et didactique de la discipline	12	PLPS1110-a		
		Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines	12	PLPS1110-b		
ScFMT	Sciences et Formation manuelle et technique			PLPS1111	Q2	78
	3	FMTTN et didactique de la discipline	12	PLPS1111-a		
		Sciences et didactique de la discipline	24	PLPS1111-b		
PApp	2	Psychologie des apprentissages	24	PLPS1112	Q2	87
Math-1	2	Mathématiques et didactique de la discipline	24	PLPS1113	Q2	91
Geo-1	2	Formation géographique et didactique de la discipline	24	PLPS1114	Q2	95
EPC-1	1	Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline	12	PLPS1115	Q2	99
Fran-1b	2	Français et didactique de la discipline	24	PLPS1116	Q2	103
Mus-1b	2	Éducation musicale et didactique de la discipline	24	PLPS1117	Q2	107
Plast-1b	2	Éducation plastique et didactique de la discipline	24	PLPS1118	Q2	111
ECS-1b	Éducation corporelle et à la santé			PLPS1119	Q2	115
	2	Éducation corporelle et didactique de la discipline	12	PLPS1119-a		
		Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines	12	PLPS1119-b		

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Crédit(s) : 16 ECTS	Acronyme info : PLPS1101	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 192 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Aurélia CASTILLEJOS (aurelia.castillejos@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stage d'observation participante
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 3](#) : Pédagogie générale
- [Activité 4](#) : Didactique (inter)disciplinaire du Français
- [Activité 5](#) : Technopédagogie
- [Activité 6](#) : Techniques de communication orale

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- S'approprier les concepts pédagogiques et démarches méthodologiques, et les mobiliser lors des AFP dans une perspective de transfert lors des stages
- Concevoir et rédiger des scénarios pédagogiques (étapes clés d'une préparation de leçon) relevant des apprentissages propres aux disciplines
- Utiliser des techniques de communication orale adaptées au public et au contexte d'apprentissage
- Utiliser les outils institutionnels numériques mis à la disposition de l'étudiant pour apprendre et communiquer.
- Mobiliser les compétences numériques pour concevoir un e-portfolio
- Maîtriser et mobiliser des savoirs et savoir-faire propres à la didactique disciplinaire et interdisciplinaire du français pour :
 - Interagir et communiquer de manière précise et adaptée au développement des enfants
 - S'approprier un contenu-matière en vue d'une transposition didactique
 - Transférer les savoirs et savoir-faire propres à la didactique du français
 - Mobiliser les outils et savoirs propres au français pour pouvoir les transférer à d'autres apprentissages disciplinaires.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.
- Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- Méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage, processus d'apprentissage, approche évolutive et accompagnement personnalisé.
- Le cours de technopédagogie développera des connaissances de l'environnement numérique et des outils institutionnels mis à disposition.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PeDA-1	20 %	0	0	40 %	0	40 %	60 %	0	40 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

- Les modalités d'évaluation des deux TA seront communiquées par les professeurs titulaires des différentes AA.
- L'examen oral de 40% (session de juin) sera évalué par un jury constitué de différents professeurs titulaires d'AA dans l'UE.
- La validation des compétences numériques sera prise en compte collégalement lors de l'examen oral, en prenant en compte notamment l'indicateur des résultats obtenus dans le cadre du programme PIX piloté par le professeur titulaire.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2	
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Stage d'observation participante		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Lors du stage d'observation participante, les étudiants assurent la prise en charge quotidienne d'activités d'apprentissage. Ils rédigent des préparations de leçons ainsi qu'une analyse réflexive de leur pratique. Ils seront particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves, ainsi qu'à la correction de la langue orale et écrite.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Expliciter à l'élève l'apprentissage et formuler des consignes concises.
- Décrire les démarches d'enseignement proposées par l'enseignant (comportement et démarches cognitives attendus).
- Rédiger une préparation de leçon en développant et explicitant le déroulement méthodologique.
- Présenter, décrire et analyser une situation problématique, insatisfaisante, de manière objective (autoévaluation).
- Porter un regard réflexif (analyser) sur le stage à travers un cadre théorique et la (co)-réflexion (autoscopie).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Le cours de pédagogie générale
Le guide de stage
Les document utilisés en AFP
Le Référentiel des compétences initiales
Etc.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence régulière aux AFP est requise à chaque atelier. Les absences injustifiées et/ou trop répétitives peuvent entraîner un échec à la note de l'UE et un refus de participation au stage.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)	
Nbre d'heures présentielles :	72 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les stages et les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des occasions pour apprendre le métier de manière pratique, afin d'aider l'étudiant à se familiariser avec la fonction enseignante dans tous ses aspects. Les AFP sont encadrées par l'équipe de professeurs qui se relayent durant l'année pour aider celui-ci à développer les compétences nécessaires au métier et, plus précisément, à le préparer à faire vivre des activités d'enseignement. Lors de journées de pratique de terrain l'étudiant teste et évalue dans un contexte réel les activités conçues lors des AFP. Cette journée a pour but de lui permettre d'expérimenter, avec un public d'enfants, les activités préparées durant les AFP et ce, afin de pouvoir les exploiter lors de stages ultérieurs. Des autoscopies et hétéroscopies seront exploitées comme outils réflexifs à travers la rédaction d'un E-portfolio.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Proposer des scénarios pédagogiques et les présenter oralement en classe.
- Tester et évaluer dans un contexte réel (pratique de terrain dans une classe maternelle) les activités conçues lors des AFP.
- Expliciter à l'élève l'apprentissage et formuler des consignes concises.
- Décrire les démarches d'enseignement proposées par l'enseignant (comportement et démarches cognitives attendus).
- Rédiger une préparation de leçon en développant et explicitant le déroulement méthodologique.
- Présenter, décrire et analyser une situation problématique, insatisfaisante, de manière objective (Autoévaluation-Autoscopie- hétéroscopie).
- Porter un regard réflexif (analyse générale) sur les activités menées lors des extra-muros et en stage, à travers un cadre théorique et la (co)-réflexion.
- Garder des traces des apprentissages réalisés à travers l'élaboration d'un E-portfolio.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input checked="" type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Code de l'enseignement (2020).
- Référentiel des compétences initiales.
- Des supports vidéos qui illustrent des pratiques de classe.
- Des extraits de revues telles que Vie pédagogique, Sciences Humaines, Cahiers pédagogiques, Puzzle, Revue française de pédagogie, ...
- Etc.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence régulière est requise à chaque atelier. Les absences doivent être couvertes par un certificat médical. Les absences injustifiées et/ou trop répétitives peuvent entraîner un échec à la note de l'UE et un refus de participation au stage.

Des journées de pratique de terrain (extra-muros) ont pour but de permettre à l'étudiant d'expérimenter, avec un public d'enfants, les activités préparées durant les AFP et ce, afin de pouvoir les exploiter lors de stages ultérieurs.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h		A.A. : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le triangle pédagogique d'Houssaye,
Les théories de la motivation,
Les stratégies d'enseignement-apprentissage,
Taxonomie de Bloom
L'aménagement de la classe,
L'importance des consignes,
Identifier les composantes de l'observation,
Planifier et préparer une activité d'apprentissage en tenant compte des concepts théoriques abordés aux cours :
- les différents niveaux d'intentions pédagogiques
- Identifier les composantes de l'apprentissage
- différentes étapes d'une leçon
- les attendus pédagogiques,
- la triple concordance,
- Etc

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant est capable de:

- mobiliser les notions pédagogiques générales afin de planifier, concevoir, gérer et évaluer des séquences d'enseignement-apprentissage en justifiant leurs choix méthodologiques., en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques,
- connaître et mettre en œuvre les textes légaux et les documents de référence,
- s'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs psychopédagogiques,
- mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Bocquillon, M., Derobertmeasure, A. & Demeuse, M. (2019). Guide pour gérer des situations d'enseignement apprentissage. UMon
- Bocquillon, M., Derobertmeasure, A., & Demeuse, M. (2019). Guide pour analyser les pratiques de classe. Working papers de l'INAS, 11/2019.
- Bourgeois, E. (2011). La motivation à apprendre. In E. Bourgeois, & G. Chapelle Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 235-254). Paris : Puf.
- Code de l'enseignement (2020).
- De Vecchi, G. (2010). Aider les élèves à apprendre. Paris: Hachette edition.
- Devermelles, V. (2018). Comment utiliser la vidéo pour améliorer sa pratique professionnelle.? Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Houssaye, J. (2000), Le triangle pédagogique. Théorie et pratiques de l'éducation scolaire, Peter Lang, Berne (3e Éd. , 1re Éd. 1988)
- Leclercq, D. & Poumay, M. (2008). Le Modèle des Événements d'Apprentissage Enseignement. LabSET – IFRES – Université de Liège
- Meirieu, P. (2007). Apprendre...oui mais comment? Bayard Editions
- Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Éducation.
- Référentiel des compétences initiales
- Etc.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)	
Nbre d'heures présentielles :	48 h	A.A. : Didactique (inter)disciplinaire du Français	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le module Didactique (inter)disciplinaire du Français propose aux étudiants d'appivoiser le rôle de l'enseignant accompagnant les enfants dans leur entrée en littérature à partir du nouveau programme de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Les activités s'articulent à un projet qui fait vivre aux étudiants les différentes étapes de la conception et de la mise en place d'un dispositif didactique explorant le sens et les dimensions langagières des supports de littérature jeunesse :

- lecture expressive d'albums à voix haute ;
- découverte et visite de lieux consacrés à la littérature jeunesse (bibliothèques interne et externes, librairie spécialisée, exposition...)
- participation à une conférence sur le sens et les tabous en littérature jeunesse ;
- analyse interactive des supports et leurs ramifications didactiques (langage, rapport à l'écrit, culture littéraire, conscience phonologique, développement d'une posture de « chercheur de sens » chez l'enfant ...)
- analyse des activités liées à la littérature jeunesse dans le programme Wallonie-Bruxelles Enseignement ;
- choix et présentations d'albums à partir des différents critères présentés dans le module ;
- conception d'une activité d'apprentissage et de son matériel ;
- discussion des contenus matière et des objectifs d'apprentissage ;
- mise en oeuvre de l'activité avec des enfants lors du stage d'observation participante du Q2.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Lire avec clarté et expression des albums à voix haute.
- S'orienter adéquatement dans les lieux et événements consacrés à la littérature jeunesse et y sélectionner les outils pertinents à la didactique de la littérature.
- Analyser des supports littéraires et identifier leurs possibles ramifications didactiques (langage, rapport à l'écrit, culture littéraire, conscience phonologique, développement d'une posture de « chercheur de sens » chez l'enfant...).
- S'orienter dans le programme de français, y sélectionner des activités pertinentes en littérature jeunesse et être capable de les adapter adéquatement.
- Sélectionner et présenter des albums jeunesse à partir des différents critères présentés dans le module.
- Concevoir une activité d'apprentissage pertinente (en ce compris les contenus matière et les objectifs d'apprentissage) et son matériel.
- Produire une analyse réflexive d'une activité didactique donnée en littérature jeunesse.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

- Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère, Davis Qu. Éd. (2020). Programme d'études pour l'enseignement maternel, p. 141-145.
- Bettelheim B. (1973). Psychanalyse des contes de fées. Ed. Poche.
- Calkins L. et Louis N. (2021). Nous sommes lecteurs ! (5 et 6 ans). Chenelière Éducation.
- Chauvel B. (2004). Images et langage en maternelle. Retz.
- Duprey G. et Duprey S. (2006). Parcours lectures 4 à 6 ans. Accès éditions.
- Graff O. et Graff F. (2010). Littérature et langage à l'école maternelle. Tome 1 (sous la direction de Christian Poslaniec). Scérén CNDP-CRDP Nord - Pas de Calais.
- Lecullée C. (2017). La maternelle, une école de littérature. Canopé éditions.
- Remy P. et Leroy P.-M. (2016) Comment explorer l'album jeunesse ? Du plaisir d'écouter au pouvoir de créer. Editions Atzéo.
- Rodari G. (2010). Grammaire de l'imagination. Rue du Monde.
- Tauveron C. (2002). Lire la littérature à l'école de la GS au CM. Hatier Pédagogie.
- Terwagne S. et Vanesse M. (2008) Le récit à l'école maternelle. De Boeck
- Van der Linden S. (2021). Tout sur la littérature jeunesse. De la petite enfance aux jeunes adultes. Paris, Gallimard Jeunesse.
- Von Franz M.-L. (1990). Interprétation des contes de fées. J. Renart.
- Waelpu, M. (2005) Aimer lire dès la maternelle. De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence régulière est requise à chaque séance ou activité.

Les absences injustifiées et/ou trop répétitives peuvent entraîner un échec à la note de travail annuel de l'AA.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2	
Nbre d'heures présentielles :	12h	A.A. : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Première partie théorique :

L'architecture du traitement de texte et la notion d'invariant

Le traitement de l'information

L'impact écologique du numérique

Compétences PIX à valider :

Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Connaître les solutions de stockage de données (supports amovibles et services en ligne) / Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Nommer des fichiers en suivant un format donné / Enregistrement d'un document / Connaître et utiliser la corbeille (supprimer, restaurer, vider) / Connaître les éléments nécessaires à l'utilisation d'une messagerie électronique (adresse, fournisseur de service de messagerie, application) / Envoyer un courriel en maîtrisant ses différents champs (A, Cc, Cci, Objet) / Connaître les bonnes pratiques de rédaction d'un courriel / Maîtriser l'échange de courriels entre de nombreux destinataires /

Connaître le principe et les modalités de partage de photos et autres documents en ligne / Publier en ligne une photo ou tout autre document / Comprendre et utiliser un agenda partagé (gérer des invitations, vérifier les disponibilités) / Interpréter et utiliser le suivi des modifications dans un document texte / Comprendre et utiliser un cloud (import, partage avec les bons droits) partagé. / Connaître les bases de l'édition collaborative d'un document partagé en ligne / Connaître les outils d'édition collaborative en ligne / Gérer les droits d'accès à un document en ligne / Télécharger et consulter un document disponible en ligne /

Connaître le vocabulaire et des outils d'auto-formation en ligne

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'élève sera capable de :

Comprendre l'environnement numérique et ses outils.

Comprendre l'architecture d'un traitement de texte.

Comprendre la notion d'invariants pour "apprendre à apprendre" la logique d'un logiciel. .

Maîtriser la notion et les implications du traitement de l'information.

Stocker et manipuler (créer, lire, supprimer, restaurer, partager...) des fichiers.

Trouver une information et en vérifier la source.

Communiquer et collaborer sur des fichiers partagés et gérer les paramètres de partage.

Communiquer par mail.

Publier une information sur le web.

Utiliser les moteurs de recherche de différents types.

Comprendre l'impact écologique du numérique.

Respecter le caractère déontologique, éthique sur le plan collectif et individuel dans la communication et la diffusion des informations informatisées.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : PiX

Sources bibliographiques principales

DigCom 2.2., The Digital Competence framework for citizens

European Framework for the Digital Competence of Educators : DigCompEdu

Degeer M., Kumps A., Les compétences numériques des élèves et des enseignants

Voir sur moodle

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Partim 1 (6 heures)

Cours en présentiel et exercices individuels et en sous-groupes

Partim 2 (6 heures)

Cours en présentiel sur ordinateurs où les étudiants devront validés leur parcours "Compétences de base" sur Pix et selon les modalités de la campagne telle qu'organisée et gérée par l'enseignant.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentiels : 12 h		A.A. : Techniques de communication orale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage vise à faire acquérir une maîtrise du français oral qui corresponde au niveau requis pour exercer le métier d'instituteur ou institutrice préscolaire. Les étudiant(e)s seront amené(e)s d'une part à prendre conscience de leurs éventuels défauts de langage et à les corriger et d'autre part à prendre confiance en eux et à réguler leurs comportements non verbaux et paraverbaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Employer une diction intelligible, une syntaxe correcte ainsi qu'un vocabulaire riche, précis et varié.
utiliser la complémentarité du langage verbal, non verbal et paraverbal.
Adapter ses interventions aux différentes situations ainsi qu'aux différents publics.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

- Boisseau Ph. (2005). Enseigner la langue orale en maternelle. Editions Retz.
Cellier M. (2019). Le vocabulaire à l'école maternelle. Editions Retz.
Goëtz Georges. M. (2006). Apprendre à parler avec des comptines. Editions Retz.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (à préciser)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Maîtrise de la langue dans le cadre de la littérature de l'ens. supérieur	
Alias : ML-1	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLPS1102	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 60 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Camille HAAN (camille.haan@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maîtrise des compétences langagières attendu en fin de 1^{re} année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.

Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
- manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maîtrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maîtrise de ces compétences se traduit par la capacité à

- comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
- exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
- mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
- apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

Contenu de l'activité

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.

Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :

- Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littérature de l'enseignement supérieur.
- Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.

Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.

C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.

De façon accessoire, des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en autonomie en ce qui concerne la maîtrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière mais ne seront travaillés et évalués qu'en contexte de compréhension et/ou de production de textes.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.
- Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Braun A. et Cabillau J.-Fr. (2007). Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase & du texte. Plantyn.

Goosse, A. & Grevisse, M. (1996). La force de l'orthographe », Duculot.

Laurent N. (dir.), Bescherelle (2019). La conjugaison pour tous, Hatier.

Syllabus de cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	0	20 %	0	0	80 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maîtrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maîtrise de la langue. La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maîtrise de la langue. Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Équité	
Alias : Equi	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLPS1103	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Corentin.Tresnie@uliege.be (corentin.tresnie@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. Équité comprend trois dimensions qui sont intégrées:

- >> Philosophie de l'éducation
- >> Sociologie de l'éducation
- >> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Le cours d'Équité interroge certains aspects de la fonction d'enseignant et de l'éducation scolaire en FWB, à travers plusieurs grilles de lecture au sujet de l'équité et des inégalités. Les thématiques choisies se concentrent plus particulièrement sur l'école, de la maternelle à la 3^e année de l'enseignement secondaire (soit ce qui relève du tronc commun).

Ce cours s'inscrit dans la ligne du prescrit du Décret modifiant le décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants (D. 02-12-2021 ; M.B. 02-02-2022) et plus spécifiquement de certains des objectifs repris à l'article 5 §1^{er} :

- > Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- > Faire évoluer ses pratiques dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- > (...) faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent également dans le prescrit déontologique du Serment de Socrate : « Je m'engage à mettre toutes mes forces et toute ma compétence au service de l'éducation de chacun des élèves qui me sera confié ».

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième: Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input checked="" type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Un support de cours (diaporama projeté) sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.

L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Des exercices formatifs en ligne seront proposés.

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège : Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLPS1104	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 48 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Audrey LEVÊQUE (audrey.leveque@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : L'enseignant, acteur culturel
- [Activité 2](#) : L'enseignant, acteur social
- [Activité 3](#) : L'enseignant, acteur institutionnel
- [Activité 4](#) : Stage de découverte du métier

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- De démontrer la maîtrise des différents concepts et repères d'analyse de l'institution scolaire abordés dans les différents cours de l'UE.
- D'utiliser ces concepts et repères pour analyser des situations de terrain observées ou rapportées.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Articulation théorie - pratique à travers l'observation, dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IESD	75 %	0	25 %	75 %	0	25 %	75 %	0	25 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

- TA de 75% (rédaction d'exploitation du stage d'observation en lien avec les 3 dimensions d'acteurs social/culturel/institutionnel). Le travail est à rendre lors de l'avant-dernier AFP du Q1, pour la session d'enseignement initiale. Des dates-butoirs spécifiques seront annoncées pour les deux suivantes, le cas échéant.

- Examen oral de 25% (en session), par le pédagogue.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)		
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte
Alias : IESD	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12h	A.A. : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- > Les représentations et composantes de la culture.
- > L'identité culturelle.
- > Le patrimoine culturel.
- > Culture et démocratie.
- > Création artistique et intellectuelle et éducation artistique.
- > Parcours d'éducation artistique et culturelle (France)
- > Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA - Belgique).
- > Les outils et ressources du PECA.
- > Expérimenter le PECA (rencontrer - pratiquer - connaître).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- > Définir la culture, en connaître les composantes.
- > Connaître et comprendre les composantes du PECA. Envisager ce parcours de façon constructive et critique.
- > Identifier ses propres références et représentations culturelles. Les analyser et les confronter, notamment, aux attendus du PECA.
- > Utiliser les ressources et outils mis à disposition par WBE.
- > Observer et analyser des pratiques de terrain. Les confronter aux prescrits légaux.
- > Faire évoluer ses propres représentations.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input checked="" type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles. Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982. Ed. UNESCO, Paris.

https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000057352_fre

Guy, Jean-Michel. Les représentations de la culture dans la population française. 2016. Dans Culture études, vol. 1, n° 1, pp. 1-16. Ed. Ministère de la Culture, Paris.

<https://www.cairn.info/revue-culture-etudes-2016-1-page-1.htm>

Hayer, Dominique. La culture : des questions essentielles. 2012. Dans Humanisme, 2012/2 (N° 296), pp. 85 à 88. Éditions Grand Orient de France.

<https://www.cairn.info/revue-humanisme-2012-2-page-85.htm>

Référentiel d'éducation culturelle et artistique.

Documents divers relatifs au PECA.

Différents articles de presse.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence et la participation active aux cours sont fortement recommandées.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 1	
Nbre d'heures présentielles :	12 h	A.A. : L'enseignant, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Notions sociologiques d'acteur, d'identité, de normes, valeurs (dont conflit), socialisation et rôle
- Compréhension du rôle social de l'enseignant et de ses composantes :
 - => enseignant comme membre d'un système de relations
 - => enseignant comme acteur d'inclusion et équité : accueil de la diversité des familles
 - => enseignant comme acteur en interactions => communication professionnelle et gestion des conflits
 - => enseignant comme modèle (responsabilité sociale et éducation à la citoyenneté)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- définir, expliquer et illustrer les notions vues (voir contenu)
- appliquer ces notions à des situations concrètes observées lors de son stage de Découverte du métier et montrer ainsi la compréhension de son futur rôle d'acteur social et sa capacité à analyser une situation du point de vue social.

Objectif : amener l'étudiant à réfléchir à ses futures pratiques de façon critique, à initier la remise en question de ses évidences et l'amener à se questionner sur ses représentations du métier d'enseignant et à poser une réflexion sur lui-même par rapport à ce métier (mes atouts et limites par ex.) et son rôle social.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

DECET (2007), Donner du sens aux pratiques de qualité.

DECET et ISSA, Diversité et inclusion sociale.

ELIE, H. (2015). « Autonomie, rôle et fonction de l'enseignant », Administration & Éducation, vol. 147, no. 3, pp. 107-117.

FONDATION ROI BAUDOUIIN (2014), Ecoles maternelles et familles en situation de précarité.

GROOTAERS, D. (2014), Les trois rôles sociaux de l'institution scolaire, un imaginaire commun, le Grain.

ONE (2007), Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité. A la rencontre des familles

ONE (2009), A la rencontre des familles. Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3).

RENOUARD, G. et MONTOUSSE, M. (2022), 100 fiches pour comprendre la sociologie, Bréal, Studyrama.

RIGAUX, N. (2015), Introduction à la sociologie par sept grands auteurs, De Boeck, « Ouvertures sociologiques ».

RIUTORT, P. (2022), Précis de sociologie, Puf.

UNESCO (2015). Education à la citoyenneté mondiale : préparer les apprenants aux défis du XXIe siècle.

VANDENBROEK, N. (2005), Eduquer nos enfants à la diversité, Eres, "Petite enfance et parentalité".

« Observatoire », périodique.

« Sciences humaines », périodique.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Présence et participation ACTIVE des étudiants lors de ces quelques séances de cours.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles :	12 h	A.A. : L'enseignant, acteur institutionnel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours « L'enseignant, acteur institutionnel » porte notamment sur l'organisation du système scolaire en FWB, le Pacte pour un enseignement d'excellence et le métier d'enseignant.

- Développer une identité personnelle et professionnelle.
- Confronter ses représentations du métier enseignant avec les membres du groupe-classe, des documents officiels, des articles de presse, des témoignages d'enseignants, des documents vidéos, ...
- Se situer au sein de l'institution.
- Se confronter aux prescrits légaux.
- Analyser seul ou par groupe, et à l'aide de questions guides, des extraits de projets éducatif, pédagogique et d'établissement de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles.
- Critiques, stéréotypes, préjugés, difficultés de la fonction enseignante.
- Les compétences professionnelles des enseignants.
- Les axes de formation.
- Les valeurs et objectifs de l'enseignement officiel.
- Les projets: éducatif, pédagogique et d'établissement etc.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- connaître et mettre en œuvre les textes légaux et les documents de référence : définir et différencier projet éducatif, projet pédagogique et projet d'établissement ;
- connaître le fonctionnement du système d'enseignement en FWB sur base des prescrits légaux ;
- connaître les valeurs véhiculées dans le système éducatif belge et y adhérer : adhérer aux valeurs et objectifs de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles et aux exigences du Code de l'Enseignement ;
- mettre en question ses connaissances et ses pratiques ;
- se construire une identité professionnelle adéquate basée sur les fondements du métier ;
- identifier ses connaissances et ses représentations de la fonction enseignante ;
- analyser les stéréotypes et les préjugés accolés au métier et les déconstruire sur base des documents officiels organisant le système éducatif belge ;
- acquérir une image de leur profession conforme à ses exigences et à sa réalité ;
- définir et comprendre les différents axes du métier d'enseignant au cœur de l'identité professionnelle ;
- définir et comprendre les compétences professionnelles indispensables pour enseigner.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

- Code de l'enseignement (2020).
- Référentiel des compétences initiales
- Le site internet : enseignement.be
- Des supports vidéos qui illustrent des pratiques de classe
- "Projet éducatif et pédagogique de la Communauté française"
- Articles de presse
- Lectures: Perrenoud; Meirieu; etc

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)		
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte
Alias : IESD	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 28 h	A.A. : Stage de découverte du métier	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage 1 de « découverte du métier » : lors de ce 1er stage, il s'agit pour l'étudiant de se familiariser avec la fonction enseignante dans tous ses aspects. Différents objectifs sont poursuivis tels que : confronter ses représentations mentales avec la réalité de terrain ; développer des démarches constructives et réflexives sur l'action éducative (en s'imprégnant de l'atmosphère d'une classe, d'une école ; en prenant conscience, sur le terrain, des rôles et responsabilités des enseignants ; en collaborant, travaillant en équipe ; en prenant conscience des capacités et des ressources d'enfants de 2,5 ans à 6 ans ; ...)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Observer l'action et identifier les savoir-faire d'un enseignant expérimenté.
- Analyser le projet d'établissement.
- Décrire le fonctionnement de la classe.
- Porter un regard réflexif sur le stage de découverte

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

- Code de l'enseignement (2020).
- Référentiel des compétences initiales.
- Guide de stage.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie du développement	
Alias : PDev	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1105	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Murielle VANDEVEN (murielle.vandeven@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'identifier la caractéristique propre au développement moteur, affectif, cognitif et social d'enfant âgé de 0 à 12 ans;
- d'utiliser les cadres théoriques enseignés pour analyser et comprendre des situations d'apprentissage.

Contenu de l'activité

Ce cours se centre sur l'enfant de 0 à 12 ans, sous la loupe du développement moteur, affectif, cognitif et social :

- Concepts généraux : définitions
- Naissance attachement/biologique
- Les besoins de l'individu nécessaires à son bon développement : Maslow et la théorie de la hiérarchie des besoins
- La période préopératoire (de 2 à 7 ans) : Piaget et les différents stades. L'évolution du jeu / Évolution du dessin / Écriture / L'égoïsme infantin / Le syncrétisme infantin / L'animisme infantin / La causalité / La représentation symbolique / Le raisonnement logique de l'enfant...
- Le stade opératoire concret (de 7 à 12 ans) La réversibilité / Les invariants / La classification logique / La sériation...
- Etc.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage
- approche évolutive et accompagnement personnalisé

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant. Bruxelles: DeBoeck
- Bee, H. , Boyd, D. , (2017). Psychologie du développement humain: les âges de la vie. Québec: Erpi Sciences humaines
- Piaget, J. (1998). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Paris : éd. Delachaux et Niestlé
- Piaget J. (2005). Le jugement moral chez l'enfant. Paris : PUF Presses universitaires de France
- Masson, M. (2019). Rythmes et besoins de l'enfant

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Formation historique et didactique de la discipline	
Alias : Hist-1	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1106	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Julie HALLEUX (julie.halleux@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier et expliquer les étapes clefs du développement de la perception du temps chez les enfants de 0 à 8 ans ;
- Maîtriser les contenus disciplinaires ainsi que la didactique liée à l'apprentissage de la temporalité et des structures temporelles chez les jeunes enfants ;
- Identifier les attendus des référentiels (Référentiel des Compétences Initiales et Référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale) liés aux différents repères et représentations du temps abordés en classe de maternelle jusqu'à la 2ème primaire ;
- Concevoir, analyser et réguler des activités d'apprentissage permettant aux élèves d'explorer le temps sous toutes ses dimensions ;
- Établir des liens avec d'autres champs disciplinaires pour permettre à l'enfant d'appréhender le monde qui l'entoure ;
- Démontrer sa maîtrise de la langue française tant dans l'appropriation des consignes, dans les écrits rendus que dans les présentations orales ;
- Enrichir et utiliser le vocabulaire temporel spécifique.

Contenu de l'activité

Cette UE permet de faire le point sur le développement des structures temporelles chez les jeunes enfants (de la naissance à l'âge de 8 ans) et les contenus disciplinaires nécessaires à l'action en classe. Les différentes notions caractérisant le concept de temps (durée, succession, simultanéité, irréversibilité, vitesse, rythme et orientation) seront abordées par le biais de traces d'activités concrètes, ludiques, réalisées avec des enfants. Les contenus d'apprentissages prescrits par les référentiels depuis maternelle jusqu'à la 2ème primaire et, en particulier, ceux ayant trait aux repères et représentations du temps, seront étudiés grâce aux outils habituellement présents dans une classe.

L'UE permettra enfin aux futurs enseignants de percevoir les croisements disciplinaires présents lorsqu'il s'agit d'aborder, avec les enfants, la complexité du monde qui les entoure y compris dans ses dimensions temporelles.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1- Cette formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline, vise la maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le niveau concerné (de la maternelle jusqu'à la 2ème primaire) et la capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la psychomotricité et la philosophie et citoyenneté.

Axe 4- Formation didactique et pédagogique: didactique de la discipline historique associée aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le niveau concerné (le Référentiel des compétences initiales ainsi que le Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale jusqu'à la 2ème primaire), à savoir prioritairement:

- l'enseignement des repères et représentations du temps
- la maîtrise du vocabulaire et notions pour appréhender le temps.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input checked="" type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Capsule vidéo | |

Sources bibliographiques principales

- BUISSON, M., GREFF, E. (2005). Construire la notion de temps à l'école maternelle. PS-MS-GS. Retz
- DROIT-VOLET, D. (2001). Les différentes facettes du temps. *Enfance & Psy*, n°13, p.26-40 [En ligne] <http://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2001-1-page-26.htm>
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2020). Référentiel des Compétences Initiales. Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles
- Fédération Wallonie-Bruxelles. (2022). Référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale. Bruxelles : Fédération Wallonie-Bruxelles
- LACOMBE, J. (2013, 4e éd., 2e tirage). Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Approche théorique et activités corporelles. De Boeck
- POFTE, C., & RICHARD, F. (septembre 2017). (Ap)prendre son temps. La science qui se vit ; des démarches méthodologiques pratiquées dans l'enseignement fondamental à propos du temps et de sa mesure. Asbl Hypothèses
- TARTAS, V. (2010/1). Le développement de notions temporelles par l'enfant. *Développements*, n°4, pp.17-26.
- (2010/1). Le développement de notions temporelles par l'enfant. *Développements*, n°4, pp.17-26

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Hist-1	30 %	70 %	0	Report	70 %	0	Report	70 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel sera composé d'un rapport d'observation écrit et d'une présentation orale.
L'examen écrit consistera en un questionnaire proposé, en session, sur ordinateur.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fran-1a	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1107	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Maud BEETS (maud.beets@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Sélectionner un album jeunesse en motivant ses choix (critères didactiques et littéraires).
- Analyser l'ensemble des composantes d'un album jeunesse et en proposer des exploitations didactiques pertinentes.
- Identifier et expliquer le fonctionnement des différentes figures de style rencontrées dans la langue orale et dans la littérature jeunesse.
- Reconnaître et expliquer les différentes fonctions de l'écrit (structure/intention de l'auteur).
- Déterminer la classe grammaticale de mots en contexte.
- Utiliser un vocabulaire riche et varié, et manier différents registres de langue.

Contenu de l'activité

Étude de la littérature jeunesse : les albums illustrés

Les étudiant·e·s analyseront les différentes composantes de l'album : ils/elles décodent le texte (sens implicite/explicite, album affectif/didactique, figures de style, narration/dialogue, champ lexical...), ainsi que le caractère iconique de ce document (technique, police, couleurs...) .

Étude des fonctions de l'écrit

Les étudiant·e·s étudieront les différents types de textes afin de pouvoir identifier leurs structures, mais aussi l'intention de leurs auteurs.

Étude de différentes figures de style

Les étudiant·e·s analyseront différentes figures de style pour en comprendre le fonctionnement et l'usage dans la littérature jeunesse.

Étude de la langue : les classes grammaticales

Les étudiant·e·s verront les fonctionnements sémantique, morphologique et syntaxique des différentes classes grammaticales.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels de français dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.
- Méthodologies d'enseignement du français.
- Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Corpus d'albums illustrés (bibliothèque).

Braun A. et Cabillau J.-Fr. (2007). Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase & du texte. Plantyn.

Duprey G. et Duprey S. (2006). Parcours lectures 4 à 6 ans. Accès éditions.

Graff O. et Graff F. (2010). Littérature et langage à l'école maternelle. Tome 1 (sous la direction de Christian Poslaniec). Scérén CNDP-CRDP Nord - Pas de Calais.

Kuhl-Aubertin M. (1988). Apprendre la grammaire dès la maternelle. Retz, 1988.

Lecullée C. (2017). La maternelle, une école de littérature. Canopé éditions.

Remy P. et Leroy P.-M. (2016) Comment explorer l'album jeunesse ? Du plaisir d'écouter au pouvoir de créer. Editions Atzéo.

Tauveron C. (2002). Lire la littérature à l'école de la GS au CM. Hatier Pédagogie.

Terwagne S. et Vanesse M. (2008) Le récit à l'école maternelle. De Boeck.

Waelpu, M. (2005) Aimer lire dès la maternelle. De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-1a	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, l'examen écrit sera remplacé par un examen oral à distance.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

L'unité d'enseignement propose une entrée dans la littérature de jeunesse par le biais de l'album. Pour permettre la compréhension fine du support et de ses applications didactiques, elle fournit non seulement des outils d'analyse littéraire, mais également des outils stylistiques et linguistiques.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation musicale et didactique de la discipline	
Alias : Mus-1a	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1108	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Romy CONZEN (romy.conzen@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable de :

- Interpréter correctement les chants adaptés au cycle 2.5/5 et 5/8, de moduler sa voix (parlée et chantée).
- Rédiger une préparation écrite correcte: apprentissage et exploitation d'un chant.
- Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire: des percussions indéterminées et le carillon.
- Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : flûte à bec, carillon.
- Reconnaître, reproduire et lire dans les contextes des chants ou d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe.
- Accompagner des chants simples du répertoire enfantin au ukulélé et au carillon : de 4 à 6 accords.
- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement maternel afin de soutenir les apprentissages: Audacity, MuseScore.
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : audition active d'œuvres musicales, connaissances basiques des instruments de musique, fabrication d'instruments simples.
- Utiliser correctement le vocabulaire spécifique aux disciplines artistiques (paramètres sonores, formes artistiques, instruments, etc.).

Contenu de l'activité

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans les référentiels et les programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles s'intégrant à l'ECA et à la dimension transversale du PECA pour l'enseignement fondamental et en particulier de la classe d'accueil à la 2e primaire. Les modes d'expression «expression musicale» ainsi que «expression française et corporelle» seront principalement mobilisés dans des contextes culturels et artistiques variés.

Les pratiques d'expressions vocales, instrumentales, corporelles et d'audition active d'œuvres diverses permettront la maîtrise progressive de compétences rythmiques, mélodiques et harmoniques basiques.

Dans leur dimension interdisciplinaire, les activités de créations vocales et instrumentales nous permettront d'explorer d'autres domaines d'apprentissages liés à la maîtrise de la langue, des mathématiques, de la physique du son et à la perception de l'espace.

L'utilisation d'outils numériques (MuseScore et Audacity) et la fabrication de quelques instruments à percussion nous permettront de clarifier certains concepts clés du domaine musical.

Contenus musicaux:

- Les notions de pulsation, de rythme, d'ostinato, de formule rythmique et de tempo.
- Les notions de gamme, d'intervalle, de mélodie, d'harmonie, de partition et de formes musicales.
- Les variations des 4 paramètres sonores.
- Le vocabulaire lié aux instruments et des familles d'instruments : cordophones, membranophones, idiophones, aérophones.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les contenus abordés du Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental.

Durant ce premier quadrimestre, nous développerons chez nos étudiants les compétences techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel. Toutes ces activités seront contextualisées dans des domaines culturels variés et orientées vers le développement du PECA. En classe, les pratiques ludiques et créatives de notre discipline seront mises à l'honneur et particulièrement dans le domaine de l'expression vocale, rythmique et instrumentale.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Fayard.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Armand Colin.
- Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Hachette Education.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Dunod.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. L'Harmattan.
- Snyders, G. (1999). La musique comme joie à l'école. L'Harmattan.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Mus-1a	40 %	0	60 %	40 %	0	60 %	40 %	0	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (à savoir les instruments précisés par l'enseignant ainsi que le syllabus), les travaux spécifiques à rendre et précisés en classe et/ou par écrit par l'enseignant.

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

L'évaluation se fera individuellement et collectivement => sauf en cas de force majeure, elle se fera ALORS uniquement individuellement.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un envoi de travaux/vidéos.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation plastique et didactique de la discipline	
Alias : Plast-1a	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1109	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Isabelle HAMONIC (isabelle.hamonic@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le cours d'éducation plastique vise, par la mise en contact avec la matière, des techniques et des expériences sensibles ou singulières, à ce que l'étudiant s'approprie les bases du langage plastique et découvre un patrimoine culturel à des fins de réalisations originales, personnelles ou collectives, ainsi qu'à l'ébauche d'activités destinées au niveau d'enseignement rencontré lors des stages.

Contenu de l'activité

Le graphisme.

Notions théoriques et application.

La couleur, les valeurs.

Notions théoriques et application.

Dominance/contraste, coloré et formel. Application. Notions de composition et cadrage. Application. Représentation codifiée.

Formalisations de démarches créatives. Applications. Initiation au cartonnage.

Expérimentations de techniques plastiques et exploitations.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Voir bibliothèque de classe.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Plast-1a	50 %	50 %	0	50 %	50 %	0	50 %	50 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

En cas d'échec du travail annuel l'étudiant a l'obligation de demander un contrat pour cibler la matière à représenter.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence ACTIVE aux cours est fortement recommandée.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1a	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1110	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Élodie REMY (elodie.remy@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Éducation corporelle et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Savoir nager : maîtriser une technique dorsale et/ou ventrale ; nager en endurance ; effectuer divers exercices d'accoutumance à l'eau
- Comprendre les bases/fondements théoriques de l'éducation corporelle (relation "corps-espace-temps", piliers de la psychomotricité, ...)
- Vivre (pro)activement des activités pratiques variées liées aux approches théoriques
- S'initier à l'animation d'activités de psychomotricité
- Créer du petit matériel de psychomotricité

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/Matière: Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.

Contenu/Matière: Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en oeuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.

Contenu/Matière: Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ECS-1a	100 %	*	**	100 %	*	**	100 %	*	**

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Plusieurs critères repris dans la grille d'évaluation générale seront évalués en session.

** L'examen oral correspond à la natation, toute ou en partie évaluée en session.

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1a	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 1	
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Éducation corporelle et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours porte sur la natation et permettra à l'étudiant de:

- évoluer de manière sécuritaire en milieu aquatique en vue d'encadrer un groupe d'enfants dans le petit bassin;
- perfectionner ses techniques de nage ventrale et/ou dorsale;
- comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau pour des élèves de M1-P2 et l'expérimenter.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Savoir nager : maîtriser une technique dorsale et/ou ventrale.
- Nager en endurance 10' et réaliser un minimum de 12 longueurs.
- Dans la grande profondeur : savoir plonger et aller rechercher un objet au fond de l'eau.
- Dans la petite profondeur : savoir réaliser des roulades avant et arrière, des étoiles de mer sur le ventre et le dos, aller s'asseoir au fond du bassin.
- Réaliser 1/2 longueur en apnée.
- Rester sur place pendant 1' avec les mains et la tête hors de l'eau.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Delmelle R., Pirlot J. (1998), La natation à l'école, Fondamental-Infos, numéro spécial, Gestinfo.
Equipe CPP/CPC, Natation à l'école élémentaire, 17 repères, CPC Gironde.
Bellosguarro S., Rivière S. (1997), Petite méthode pour commencer à nager. Retz.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

PRE-REQUIS EN NATATION : L'étudiant doit savoir nager. Il doit être à l'aise en grande profondeur, doit pouvoir réaliser une longueur sans matériel et sans s'arrêter et doit pouvoir mettre sa tête dans l'eau. Pour ceux qui éprouvent des difficultés au départ, il est vivement conseillé de prendre des cours avant le début du module.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1	<input checked="" type="checkbox"/>	U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1a	Langue d'enseignement : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 1 <input checked="" type="checkbox"/>	
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours porte :

1) sur les bases/fondements de la psychomotricité.

Cette partie permettra à l'étudiant de:

- comprendre et de vivre différents types d'organisation de travail en salle (travail simultané, par vagues,...);
- s'entraîner à gérer un groupe d'élèves en mouvement;
- s'entraîner à la prise de parole en public, à structurer sa prise de parole pour permettre une communication claire, captivante et structurée dans les consignes données aux enfants lors d'activités de mouvement;
- se familiariser avec les aspects théoriques des piliers de base de la psychomotricité (schéma corporel, structuration spatiale,...).

2) sur la confection de petits matériels destinés à être utilisés par l'étudiant en classe et en salle, pendant ses stages et sa pratique future.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Comprendre les notions théoriques liées aux systèmes de travail, aux piliers de base de la psychomotricité, aux rôles et actions des psychomotriciens,...
- Utiliser ces notions théoriques dans des exemples pratiques ludiques et variés.
- S'essayer aux techniques d'animation de manière spontanée et volontaire.
- Confectionner avec un maximum de matériaux de récupération des foulards, des coliers d'équipe et des sacs de grains.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

- La psychomotricité au service de l'enfant, B De Lièvre et L Staes, Ed De Boeck.
- Eduquer par le mouvement. Marc Francotte Ed De Boeck.
- Guide des mouvements de musculation. F. Delavier.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Sciences et Formation manuelle et technique	
Alias : ScFMT	Crédit(s) : ECTS	Acronyme info : PLPS1111	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 36 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Sylvie POIZAT (sylvie.poizat@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : FMTTN et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : Sciences et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Les activités d'apprentissage « Sciences et didactique de la discipline » et « Formation manuelle et technique et didactique de la discipline » s'associent avantageusement en Bac 1 pour répondre à une visée globale de l'enseignement scientifique en classe maternelle : sensibiliser l'enfant d'âge préscolaire à son environnement proche en le confrontant au réel – êtres vivants, phénomènes et objets –, donner à ce jeune élève l'occasion de se questionner (quoi, pourquoi, comment ?) et de trouver des réponses objectives pour lui permettre de se décentrer, de quitter progressivement la pensée magique propre à cet âge et de se construire, progressivement, un raisonnement scientifique.

Pour ce faire, l'UE intégrée possède un double objectif : d'une part, faire acquérir à l'étudiant des savoirs et des savoir-faire axés essentiellement sur le vivant, en y associant des outils et des techniques, développer un raisonnement critique et une maîtrise progressive du langage spécifique aux sciences ; d'autre part, initier l'étudiant futur enseignant au « comment enseigner les sciences en classe maternelle », tout en envisageant déjà un public d'élèves jusqu'à 8 ans, à travers l'analyse et la conception de dispositifs d'apprentissage intégrant la démarche de recherche, sur base du Référentiel des Compétences initiales [RCI] et du Référentiel de Sciences du Tronc commun.

En résumé, mettre les sciences à portée de mains, permettre à l'étudiant de revêtir son costume "d'explor'acteur" curieux et créatif, et d'affûter ses outils et démarches, ce sont les objectifs visés. C'est donc au travers de propositions concrètes et diversifiées, tant dans les approches que les thématiques, que l'étudiant va pouvoir se construire un bagage solide de connaissances et compétences transposables à sa future pratique professionnelle : leçons modèles, observations multisensorielles, manipulations/expériences, défis à relever constituent ainsi les portes d'entrée de la formation scientifique, manuelle et technique en Bac 1.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les concepts théoriques à enseigner : le vivant dans ses dimensions d'unité, diversité et interdépendance ; le monde animal et végétal ; spécifiquement, se documenter dans des sources scientifiques fiables, rédiger une fiche-matière, s'en approprier le contenu et pouvoir transposer celui-ci aux enfants ;
- Employer un lexique scientifique précis ; formuler ses idées/arguments/consignes de manière claire et structurée, à l'oral comme à l'écrit ;
- Se confronter au réel et collecter des traces de qualité : au départ d'un questionnement, observer et manipuler/expérimenter, à l'aide des cinq sens et/ou d'outils appropriés, pour décrire, comparer, catégoriser, identifier et représenter le réel ;
- Analyser et utiliser les référentiels et programmes de sciences et FMT pour concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage motivantes, porteuses de sens pour des jeunes élèves, mettant en œuvre la démarche de recherche et favorisant l'esprit d'initiative ainsi que la coopération ;
- Concevoir divers outils, supports didactiques et traces de structuration adaptés au public-cible, en alliant rigueur et créativité.

L'approche par objectifs est privilégiée.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans cette UE, les enjeux de l'enseignement des sciences et techniques se concrétisent tout d'abord à travers les visées du Référentiel des compétences initiales (Domaine 3) :

- en s'appuyant sur la curiosité de l'enfant, favoriser l'exploration du monde dans l'action et la réaction, la formulation de questions et l'expression des découvertes ;
- plus concrètement, en initiant et en pratiquant de manière répétée la démarche de recherche [p.64&68 du RCI], permettre à l'enfant de dépasser ses préconceptions, de comprendre progressivement la réalité complexe de son environnement direct et de développer une pensée critique en vue de poser des choix citoyens.
- en convoquant la FMT dans les démarches d'investigation scientifique, travailler des situations-problèmes du quotidien visant à développer des habiletés à manipuler et à agir sur les choses, des méthodes de réflexion et de résolution conduisant à réaliser des productions variées par le biais d'outils et de techniques judicieusement sélectionnés.

En outre, pour le primaire, les enjeux de l'enseignement des sciences se concrétisent à travers les visées du Référentiel de sciences (p.18&22-23) :

- La visée 1 "Pratiquer des sciences"
- La visée 2 "Apprendre les sciences"

Les thèmes scientifiques abordés en Bac 1 sont : le vivant, les étapes du cycle de vie d'animaux et de végétaux en lien avec leur milieu, les éléments indispensables au développement des végétaux. Ces thèmes sont initiés dans le Référentiel des compétences initiales (Domaine 3/Sciences/M3/pp.63-74) et sont avantageusement articulés avec les savoirs, savoir-faire et compétences de la Formation manuelle et technique : identifier, catégoriser, choisir et utiliser de manière adéquate et sécuritaire, selon la situation, le matériel et les outils nécessaires à l'activité à réaliser.

Les possibilités de croisements disciplinaires sont envisagées (pp.109-111 du RC et pp.117-123 du Réf. de Sciences, Tronc commun).

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ScFMT	0	0	0	30 %	70 %	0	Report	70 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'épreuve finale intégrée comprendra plusieurs pans (à définir). L'examen écrit se déroulera sur PC.

La maîtrise de la langue est systématiquement évaluée dans les productions - travaux et examens - sur base d'une grille d'évaluation.

La note de TA, lorsque celui-ci comprend des travaux/activités de groupe, sera éventuellement pondérée au niveau individuel (évaluation de l'engagement de chaque étudiant dans la tâche collective).

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Sciences et Formation manuelle et technique	
Alias : ScFMT	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2 <input type="button" value="v"/>	
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : FMTTN et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

En s'appuyant sur les référentiels et le programme et en illustrant par divers exemples concrets, découvrir et définir les contours, les enjeux et les objectifs de la FMT pour un public de jeunes élèves : qu'est-ce qu'enseigner la FMT à l'école maternelle ? Quelles sont les balises, les démarches prioritaires à mettre en place ?

Des concepts-clés : objet, objet technique, outil, appareil technique, matériel, matériau, règles de sécurité...

Des outils/ustensiles : ciseaux, tournevis, arrosoir, rateau, plantoir, crochet, crayon, bol mélangeur, couteau, cuillère, appareil photo, four...

Des matières : eau, sable, terre, plastique, métal...

Des actions, des gestes : nommer, choisir, employer, découper, assembler, coller, accrocher, équilibrer, ouvrir/fermer, attacher/détacher, emboîter, creuser, ratisser, arroser, tailler,...

Des utilisations : un tel objet pour...

Des réalisations pratiques : en respectant les étapes de la démarche de recherche, élaborer des productions répondant à un besoin identifié par la classe ou en lien avec une situation mobilisatrice amenée

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE intégrée comprenant cette AA, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les concepts-clés et les objectifs de la Formation manuelle et technique ;
- Démontrer sa capacité à articuler la théorie avec la pratique à travers diverses productions, individuelles ou collectives, qui témoigneront d'un esprit d'initiative, de rigueur et de créativité ;
- S'approprier et mettre en œuvre la démarche d'investigation appliquée à la FMT pour concevoir des dispositifs d'apprentissage signifiants, adaptés à de jeunes élèves, dans le respect des règles de sécurité ; identifier les croisements disciplinaires possibles ainsi que les contributions au développement du jeune élève ;
- Exprimer avec précision, - oralement et par écrit -, toutes les démarches entreprises et les connaissances acquises, à partir d'une collecte de traces judicieusement effectuée ;
- Porter un regard réflexif sur les activités réalisées, proposer des ajustements.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel des compétences initiales : ce document identifie l'ensemble des apprentissages destinés aux élèves d'école maternelle. Il peut être consulté via ce lien, spécifiquement aux pages 75-77 : <https://ifpc.cfwb.be/documents/multi/tc/REF%20CI%20version%201LG.PDF>

Le Programme maternel du CECP : en lien direct avec le RCI, ce document propose des pistes d'activités concrètes et détaillées. Il peut être consulté via ce lien, spécifiquement entre les pages 329 et 414 : <https://www.cecp.be/programmes-detudes-et-outils-pedagogiques/>

Le Référentiel de Sciences du Tronc Commun : ce document officiel fournit un cadre de référence pour l'enseignement des sciences au niveau primaire en FWB. Il définit les compétences et les connaissances essentielles que les élèves doivent acquérir dans ce domaine. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB : <http://www.enseignement.be/download.php?do.id=17241>

<https://www.hypothese.be/>: l'asbl Hypothèse forme et accompagne des enseignants dans leurs recherches de contenus scientifiques, leurs recherches d'outils didactiques et d'expériences signifiantes. Un de leurs objectifs est de changer l'image des sciences en pratiquant un éveil scientifique alliant précision, créativité et interdisciplinarité.

<https://fondation-lamap.org/> : la Fondation "La main à la pâte" : cette initiative, soutenue par l'Académie des sciences en France, propose des ressources pédagogiques pour l'enseignement des sciences à l'école primaire. Le site propose des séquences d'activités, des guides méthodologiques, des documents à télécharger, ainsi que des formations pour les enseignants.

<https://didacsciences.be/> : Didac Sciences est une plateforme de diffusion des écrits de la recherche en didactique des sciences à destination des (futurs) enseignants et des formateurs.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input checked="" type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

L'AA comportera des activités en extérieur.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Sciences et Formation manuelle et technique	
Alias : ScFMT	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2	
Nbre d'heures présentielles :	24 h	A.A. : Sciences et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Aborder la formation par le "Vivant" constitue la première pièce à l'édifice de l'Education relative à l'Environnement et au Développement durable (ERE-DD) : se questionner, observer minutieusement diverses formes de vie dans l'environnement proche, en comprendre le fonctionnement et les spécificités, c'est apprendre à être curieux de tout, à poser des gestes respectueux et responsables, à se décentrer.

Le domaine étant très vaste, des thèmes sont choisis pour illustrer au mieux l'unité, la diversité et l'interdépendance au sein du vivant, tout en servant de support à la réflexion autour de questions scientifiques, pratiques et didactiques et à l'illustration d'approches et démarches variées.

L'articulation des sciences avec les autres domaines, disciplinaires et transversaux, est favorisée : actes de langage, autonomie, rigueur, créativité, habiletés manuelles, approche de la mesure, perception de l'espace et du temps sont quelques exemples de ce qui est travaillé à travers le contenu à enseigner décrit ci-dessous.

- Le concept de "Vivant" : se représenter, puis observer et manipuler divers éléments matériels et supports ; identifier les obstacles de la pensée des jeunes élèves pour pouvoir déconstruire-reconstruire une définition scientifique du vivant ;
- Le monde animal : aborder la morphologie, les modes de vie/déplacement, les étapes de développement, la classification simple ; se questionner sur l'accueil d'animaux en classe (élevages), réaliser une démarche documentaire au service des questions que l'on se pose, garder trace des apprentissages sous un format accessible à l'enfant pré-lecteur ;
- Le monde végétal, aisément accessible : à partir de questions simples d'enfants (D'où viennent les graines ? Qu'est-ce qu'un fruit ? Que "mange" une plante ? Etc.) observer de manière multisensorielle et structurée des végétaux de notre environnement et les représenter fidèlement ; utiliser des outils de détermination adaptés ; expérimenter, réaliser des semis pour identifier les conditions de germination et de croissance des végétaux ; collecter et garder trace.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE intégrée comprenant cette AA, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les concepts théoriques à enseigner : le vivant, dans ses dimensions d'unité, diversité et interdépendance ; le monde animal et végétal, caractéristiques, étapes de développement, classification actuelle ;
- Se documenter dans des sources scientifiques fiables, rédiger une fiche-matière, s'en approprier le contenu et pouvoir transposer celui-ci à un public d'enfants ;
- Employer un lexique scientifique précis ; formuler ses idées/arguments/consignes de manière claire et structurée ;
- Se confronter au réel et collecter des traces de qualité : au départ d'un questionnement, observer et manipuler/expérimenter, à l'aide des cinq sens et/ou d'outils appropriés, pour décrire, comparer, catégoriser, identifier et représenter le réel ;
- Analyser et utiliser les référentiels et programmes de sciences pour concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage porteuses de sens pour des jeunes élèves, en mettant en œuvre la démarche de recherche ;
- Concevoir divers outils, supports didactiques et traces de structuration adaptés au public-cible, en alliant rigueur et créativité.

L'approche par objectifs est privilégiée.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel des compétences initiales : ce document identifie l'ensemble des apprentissages destinés aux élèves d'école maternelle. Il peut être consulté via ce lien : <https://ifpc.cfwb.be/documents/multi/tc/REF%20CI%20version%201LG.PDF>

Le programme maternel du CECP : en lien direct avec le RCI, ce document propose des pistes d'activités concrètes et détaillées. Il peut être consulté via ce lien, spécifiquement entre les pages 329 et 414 : <https://www.cecp.be/programmes-detudes-et-outils-pedagogiques/>

Le Référentiel de Sciences du Tronc Commun : ce document officiel fournit un cadre de référence pour l'enseignement des sciences au niveau primaire en FWB. Il définit les compétences et les connaissances essentielles que les élèves doivent acquérir dans ce domaine. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB : <http://www.enseignement.be/download.php?do.id=17241>

<https://www.hypothese.be/>: l'asbl Hypothèse forme et accompagne des enseignants dans leurs recherches de contenus scientifiques, leurs recherches d'outils didactiques et d'expériences signifiantes. Un de leurs objectifs est de changer l'image des sciences en pratiquant un éveil scientifique alliant précision, créativité et interdisciplinarité.

<https://fondation-lamap.org/>: la Fondation "La main à la pâte" : cette initiative, soutenue par l'Académie des sciences en France, propose des ressources pédagogiques pour l'enseignement des sciences à l'école primaire. Le site propose des séquences d'activités, des guides méthodologiques, des documents à télécharger, ainsi que des formations pour les enseignants.

<https://junior.edumedia-sciences.com/fr/>: Edumedia Sciences offre une collection de simulations interactives et de vidéos sur différents sujets scientifiques. Il permet aux élèves du primaire d'explorer des concepts scientifiques de manière interactive et autonome. Les ressources peuvent être utilisées pour enrichir les cours de sciences et favoriser l'engagement des élèves.

<https://didacsciences.be/>: Didac Sciences est une plateforme de diffusion des écrits de la recherche en didactique des sciences à destination des (futurs) enseignants et des formateurs.

Tavernier, R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire. Bordas. Ce livre sert de document de référence avec sa première partie informations pour l'enseignant et sa deuxième partie activités possibles à l'école primaire.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie des apprentissages	
Alias : PApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1112	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Ingrid VANDERSTUKKEN (ingrid.vanderstukken@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Démontrer sa maîtrise des contenus théoriques tels que le béhaviorisme ; le romantisme ; le constructivisme et le socioconstructivisme ; le fonctionnement de la mémoire ; les conditions d'efficacité d'un apprentissage ; les 4 piliers de l'apprentissage selon les neurosciences.
- Comprendre et analyser les différents styles d'enseignements construits par les chercheurs à travers l'histoire, ainsi que les aspects didactiques et psychologiques propres à chaque style d'enseignement afin de l'intégrer à sa pratique d'enseignement en fonction d'objectifs d'apprentissage clairs et réfléchis.

Contenu de l'activité

- Qu'est-ce qu'apprendre ? / Qu'est-ce qu'enseigner ?
- Le Béhaviorisme (Pavlov, Skinner, Thorndike)
- Le Romantisme (Neil, Roger, Lewin, Maslow)
- Le Constructivisme et Socioconstructivisme (Piaget, Bruner Vygotsky)
- Le Cognitivisme (Ausubel, Crahay, Brasalou, Eustache, Laroche)
- Les 4 piliers de l'apprentissage (Dehaene S.)
- Approche neuroscientifique des apprentissages

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage
- approche évolutive et accompagnement personnalisé

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

- Gagné, Laroche, Eustache (date). La mémoire :
- Houdé, O. (2018). L'école du cerveau. Bruxelles: Mardaga
- Bee et Boyd (2012). Psychologie du développement: les âges de la vie. Québec: Erpi
- Berthier, J. L., Borst, G., & Guilleray, F.(2021). Les neurosciences cognitives dans la classe: Guide pour expérimenter et adapter ses pratiques pédagogiques. ESF sciences humaines
- Olivier, H., & Grégoire, B. (2018). Le cerveau et les apprentissages. Paris: Nathan (Les Repères pédagogiques).
- Stordeur, J. (2017). Comprendre, apprendre, mémoriser: les neurosciences au service de la pédagogie. De Boeck (Pédagogie et Formation).
- Stordeur, J. (2012). Enseigner et/ou apprendre: pour choisir nos pratiques. De Boeck.
- Tardif, E., et Doudin, P-A. (2022). Neurosciences et cognition. Perspectives pour les sciences de l'éducation. Louvain-la-Neuve: De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Mathématiques et didactique de la discipline	
Alias : Math-1	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1113	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Emmanuelle REMY (emmanuelle.remy@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour les domaines « Géométrie en maternelle, p1 et p2 – Grandeurs en maternelle, p1 et p2 - Liens logiques et traitement de données en maternelle, p1 et p2 - Nombres, numération et opérations en maternelle, p1 et p2 », l'étudiant·e sera capable de :

- Maîtriser et expliquer clairement les notions théoriques et aspects didactiques associés
- Utiliser, créer, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique
- Utiliser un langage mathématique rigoureux et raisonner correctement.
- Adapter activités et formulations aux besoins d'apprentissage
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.

Contenu de l'activité

Pour chaque domaine : le cours sera l'occasion de clarifier les notions de base et de développer les aspects didactiques associés.

Les étudiants seront amenés à observer, analyser, concevoir, réaliser des activités/jeux .

Les étudiants expliqueront leur démarche à autrui afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : notes et productions des étudiants

Sources bibliographiques principales

Références indiquées dans les documents associés aux différentes parties du cours

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-1	0	0	0	30 %	70 %	0	0 % *	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* si le travail annuel améliore la note totale de seconde session, alors la pondération devient la suivante:

- 30 % pour le travail annuel

- 70 % pour l'examen écrit

si ce n'est pas le cas, la note totale de seconde session sera de 100 % pour l'examen écrit (comme indiqué dans le cadre ci-dessus).

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La partie "Nombres, numération et opérations en maternelle, p1 et p2" est vue en fonction de l'avancement des étudiants dans les autres parties.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Formation géographique et didactique de la discipline	
Alias : Geo-1	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1114	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Luc WILLEMS (luc.willems@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À la fin de l'U.E., par le biais des différents modules, l'étudiant devra montrer sa capacité à critiquer une activité d'apprentissage quant à son adaptation des enfants de la maternelle à la P2. Au travers de cette activité, il démontrera sa maîtrise des contenus disciplinaires spécifiques à la géographie, sa connaissance des processus d'apprentissage abordés lors de cette U.E.

Contenu de l'activité

- Découverte de la perception de l'espace par des enfants de la 3e maternelle à la 2e primaire.
- Découverte de la notion de temps (chronologie proche) par le biais de la météorologie.
- Réalisation/utilisation d'un local/d'une maquette adaptée aux élèves en fonction de leur âge.
- Adaptation du vocabulaire utilisé en géographie versus autres disciplines.
- Aborder la météorologie pour des enfants de la maternelle à la P2.
- Utilisation des référentiels et jeu de l'interdisciplinarité.
- Analyse réflexive didactique et méthodologique des activités vécues.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(capacité à réaliser une analyse réflexive tant didactique que méthodologique d'une activité d'apprentissage en géographie similaire à celles abordées durant l'U.E.)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline: maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels (...)
3. Formation à et par la pratique: articulation théorie - pratique à travers l'observation (...) dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées
4. Formation didactique et pédagogique: (...) didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés (...)

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (voir encart des sources ci-dessous)

Sources bibliographiques principales

Supports obligatoires:

- logiciel de remise à niveau du vocabulaire de base en géographie
- L. Willems. Perception de l'espace par l'enfant. Notes de cours, 2023

Bibliographie:

- L. Willems. Perception de l'espace par l'enfant. Notes de cours, 2023
- B. Verschaeren-Dupuis, La mathématique à l'école maternelle et au début de l'école primaire, Ed. De Boeck, 1992, 273 p.
- B. De Lièvre et L. Staes, La psychomotricité au service de l'enfant, Ed. De Boeck & Belin, 2000, 327 p.
- M. Francotte, Éduquer par le mouvement, Ed. De Boeck, 1999, 171 p.
- J. Tardif. L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement, Montréal, Ed ; Chenelière, Chenelière éducation, 2006, 384 p.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Geo-1	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline	
Alias : EPC-1	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLPS1115	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 12h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Géraldine BRAUSCH (geraldine.brausch@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

de démontrer la maîtrise des différents repères théoriques et pratiques de base des 4 visées du référentiel de l'EPC (pensée autonome et critique, connaissance de soi et de l'autre, citoyenneté en démocratie). Il devra également démontrer sa compréhension de la transversalité des objectifs et compétences de l'EPC.

Contenu de l'activité

Le cours s'emploiera à :

- 1) présenter le cadre général de l'EPC et éveillera à ses enjeux, compétences, pratiques et objectifs fondamentaux (développer, chez les élèves, l'autonomie sur les plans intellectuel, moral, affectif, culturel et politique) ;
- 2) initier aux repères théoriques et pratiques de la pensée autonome et critique (1ère visée du référentiel EPC), de la connaissance de soi et de l'autre (2e visée) et de la vie collective en démocratie (visées 3 et 4), notamment dans une perspective transversale et interdisciplinaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire et didactique : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par le référentiel de l'éducation à la philosophie et citoyenneté

5. Formation en sciences humaines et sociales : philosophie de l'éducation - éthique, déontologie et législation scolaire - pratiques citoyennes.

Contenus transversaux : EVRAS ; Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) ; Prévention au harcèlement

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) ; Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).

Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

Articles de presse scientifique et généraliste.

Ressources associatives (Ilo Citoyen, Pôle-Philo, Aide et Action, CGé, Fondation Roi Baudouin, etc.) et institutionnelles (CSEM, DGDE, FWB, Annoncer la couleur, etc.)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPC-1	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fran-1b	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1116	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Laurence DAUBERCIES (laurence.daubercies@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

=> Sélectionner un conte et en analyser les multiples composantes afin d'en proposer une exploitation pertinente.

=> Maîtriser, reconnaître, manipuler et produire les différentes fonctions grammaticales dans la phrase française afin d'en comprendre le sens et d'être en mesure d'expliquer adéquatement celui-ci à des enfants (types de phrases, analyse en grands groupes, classes et fonctions grammaticales, voix active et voix passive).

=> Maîtriser, reconnaître, manipuler et produire les différents temps de conjugaison, ainsi que leur concordance.

=> Utiliser un vocabulaire riche et varié, et manier différents registres de langue.

Contenu de l'activité

Étude de la littérature enfantine : les contes

Les étudiant·e·s analyseront différents contes traditionnels selon leurs aspects littéraires, psychanalytiques, sociologiques et historiques en vue de faire découvrir aux enfants un patrimoine commun.

Étude de la langue : grammaire et conjugaison

Les étudiant·e·s verront les classes et fonctions grammaticales dans la phrase, ainsi que les différents temps de conjugaison et leur concordance.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels de français dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.
- Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.
- Méthodologies d'enseignement du français.
- Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Corpus de contes d'après Grimm, Perrault, Andersen (Folio, coll. « Livre de poche »).

Braun A. et Cabillau J.-Fr. (2007). Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase & du texte. Plantyn.

Bettelheim B. (1973). Psychanalyse des contes de fées. Ed. Poche.

Chauvel B. (2004). Images et langage en maternelle. Retz,

Duprey G. et Duprey S. (2006). Parcours lectures 4 à 6 ans. Accès éditions.

Graff O. et Graff F. (2010). Littérature et langage à l'école maternelle. Tome 1 (sous la direction de Christian Poslaniec). Scérén CNDP-CRDP Nord - Pas de Calais.

Kuhl-Aubertin M. (1988). Apprendre la grammaire dès la maternelle. Retz, 1988.

Lecullée C. (2017). La maternelle, une école de littérature. Canopé éditions.

Remy P. et Leroy P.-M. (2016) Comment explorer l'album jeunesse ? Du plaisir d'écouter au pouvoir de créer. Editions Atzéo.

Rodari G. (2010). Grammaire de l'imagination. Rue du Monde.

Tauveron C. (2002). Lire la littérature à l'école de la GS au CM. Hatier Pédagogie.

Terwagne S. et Vanesse M. (2008) Le récit à l'école maternelle. De Boeck.

Von Franz M.-L. (1990). Interprétation des contes de fées. J. Renart.

Waelpu, M. (2005) Aimer lire dès la maternelle. De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-1b	0	0	0	20 %	80 %	0	Report	80 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Si la situation sanitaire l'exige, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, l'examen écrit sera remplacé par un examen oral à distance.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

L'unité d'enseignement poursuit le cheminement dans la littérature de jeunesse et sa didactique par le biais du conte. Pour permettre la compréhension fine et l'exploitation du support, elle fournit non seulement des outils d'analyse littéraire, mais également des outils linguistiques.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation musicale et didactique de la discipline	
Alias : Mus-1b	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS117	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Isabelle MASSET (isabelle.masset@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'étudiant sera capable de :

- Interpréter correctement les chants adaptés au cycle 2.5/5 et 5/8, de moduler sa voix (parlée et chantée). - Rédiger une préparation écrite correcte dans différents domaines: apprentissage et exploitation d'un chant, exploration sonore, rondes et jeux dansés.
- Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire: des percussions indéterminées et le carillon.
- Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : flûte à bec, carillon.
- Reconnaître, reproduire et lire dans les contextes des chants ou d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe.
- Accompagner des chants simples du répertoire enfantin au ukulélé et au carillon : de 10 à 12 accords.
- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement maternel afin de soutenir les apprentissages: Audacity, MuseScore.
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : audition active d'œuvres musicales, connaissances basiques des instruments de musique, fabrication d'instruments simples.
- Utiliser correctement le vocabulaire spécifique aux disciplines artistiques (paramètres sonores, formes artistiques, instruments, etc.).

Contenu de l'activité

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans les référentiels et les programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles s'intégrant à l'ECA et à la dimension transversale du PECA pour l'enseignement fondamental et en particulier de la classe d'accueil à la 2e primaire. Les modes d'expression «expression musicale» ainsi que «expression française et corporelle» seront principalement mobilisés dans des contextes culturels et artistiques variés.

Les pratiques d'expressions vocales, instrumentales, corporelles et d'audition active d'œuvres diverses permettront la maîtrise progressive de compétences rythmiques, mélodiques et harmoniques basiques.

Dans leur dimension interdisciplinaire, les activités de créations vocales et instrumentales nous permettront d'explorer d'autres domaines d'apprentissages liés à la maîtrise de la langue, des mathématiques, de la physique du son et à la perception de l'espace.

L'utilisation d'outils numériques (MuseScore et Audacity) et la fabrication de quelques instruments à percussion nous permettront de clarifier certains concepts clés du domaine musical.

Contenus musicaux:

- Les notions de pulsation, de rythme, d'ostinato, de formule rythmique et de tempo.
- Les notions de gamme, d'intervalle, de mélodie, d'harmonie, de partition et de formes musicales.
- Les variations des 4 paramètres sonores.
- Le vocabulaire lié aux instruments et des familles d'instruments : cordophones, membranophones, idiophones, aérophones.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les contenus abordés du Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental.
- Durant ce deuxième quadrimestre, nous consoliderons chez nos étudiants les compétences techniques et technologiques indispensables à la pratique de l'éducation musicale dans l'enseignement maternel. Toutes ces activités seront contextualisées dans des domaines culturels variés et orientées vers le développement du PECA. Nous exploiterons en particulier les traditions carnavalesques et la fabrication d'instruments traditionnels et innovants. En classe, les pratiques ludiques et créatives de notre discipline seront mises à l'honneur et particulièrement dans le domaine de l'expression vocale, rythmique et instrumentale.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Fayard.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Armand Colin.
- Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Hachette Education.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Dunod.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. L'Harmattan.
- Snyders, G. (1999). La musique comme joie à l'école. L'Harmattan.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Mus-1b	0	0	0	40 %	0	60 %	40 %	0	60 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (à savoir les instruments précisés par l'enseignant ainsi que le syllabus), les travaux spécifiques à rendre et précisés en classe et/ou par écrit par l'enseignant.

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

L'évaluation se fera individuellement et collectivement => sauf en cas de force majeure, elle se fera ALORS uniquement individuellement.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, l'épreuve consistera en un envoi de travaux/vidéos.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation plastique et didactique de la discipline	
Alias : Plast-1b	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1118	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Isabelle HAMONIC (isabelle.hamonic@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le cours d'éducation plastique vise, par la mise en contact avec la matière, des techniques et des expériences sensibles ou singulières, à ce que l'étudiant s'approprie les bases du langage plastique et découvre un patrimoine culturel à des fins de réalisations originales, personnelles ou collectives, ainsi qu'à l'ébauche d'activités destinées au niveau d'enseignement rencontré lors des stages.

Contenu de l'activité

Le graphisme.

Notions théoriques et application.

La couleur, les valeurs.

Notions théoriques et application.

Dominance/contraste, coloré et formel. Application. Notions de composition et cadrage. Application. Représentation codifiée.

Formalisations de démarches créatives. Applications. Initiation au cartonnage.

Expérimentations de techniques plastiques et exploitations.

Réalisations individuelles et/ou collectives en interdisciplinarité.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Voir bibliothèque de classe.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (à préciser)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Plast-1b	0	0	0	50 %	50 %	0	50 %	50 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

En cas d'échec du travail annuel l'étudiant a l'obligation de demander un contrat pour cibler la matière à représenter.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence ACTIVE aux cours est fortement recommandée.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 1 - Instituteur.trice (M1-P2)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1b	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLPS1119	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Élodie REMY (elodie.remy@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Éducation corporelle et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain (appareil locomoteur, appareil cardio-vasculaire et appareil respiratoire).
- Comprendre les liens entre les appareils locomoteur, cardio-vasculaire et respiratoire avec l'éducation physique et à la santé.
- Concevoir, en partenariat avec le cours d'éducation plastique, un tapis sensoriel destinés aux enfants de M1-P2 dans le cadre d'un cours de psychomotricité en classe.
- Créer du petit matériel de psychomotricité.
- Prendre en charge le groupe-classe lors de séquences d'animations spécifiques.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.
Contenu/Matière: Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.

Contenu/Matière: Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en oeuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.

Contenu/Matière: Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ECS-1b	0	0	0	100 %	*	0	100 %	*	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Plusieurs critères repris dans la grille d'évaluation générale seront évalués en session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1b	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2	
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Éducation corporelle et didactique de la discipline		

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours porte :

- 1) sur l'élaboration d'un tapis sensoriel (en partenariat avec le cours d'éducation plastique).
- 2) sur la confection de petits matériels destinés à être utilisés par l'étudiant en classe et en salle, pendant ses stages et sa pratique future.
- 3) sur la participation et la création de séances pratiques en salle.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Élaborer un tapis sensoriel transportable, sécuritaire, attractif,... et qui soit utilisable dans la pratique professionnelle (tout en respectant les critères du cours d'éducation plastique).
- Confectionner des balles de jonglage, des masques et des rubans de GRS.
- Participer activement à des séances en lien avec la théorie (AA: éducation physique et à la santé).
- Prendre en charge le groupe-classe lors de séquences d'animations spécifiques

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

MARIEB E., Anatomie et physiologie humaine, Ed De Boeck.
TORTORA G. (1998), Principes d'anatomie et de physiologie, Editions CEC Québec.
BARILLE A. (2008), Il était une fois la vie, L'encyclopédie du corps humain, Hachette.
MARSHALL C. (1995), Atlas du corps humain, Editions M.C.
La psychomotricité au service de l'enfant, B De Lièvre et L Staes, Ed De Boeck
Eduquer par le mouvement. Marc Francotte Ed De Boeck
Guide des mouvements de musculation. F. Delavier

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 1		- Instituteur.trice (M1-P2)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé	
Alias : ECS-1b	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Éducation physique et à la santé et didactique des disciplines	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cette unité d'enseignement permettra une approche de l'anatomie du corps humain et de son fonctionnement physiologique. Elle permettra aux étudiants de compléter leurs connaissances théoriques dans ce domaine.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain en ce qui concerne les appareils locomoteur, cardio-vasculaire et respiratoire.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

- MARIEB E., Anatomie et physiologie humaine, Ed De Boeck.
- TORTORA G. (1998), Principes d'anatomie et de physiologie, Editions CEC Québec.
- BARILLE A. (2008), Il était une fois la vie, L'encyclopédie du corps humain, Hachette.
- MARSHALL C. (1995), Atlas du corps humain, Editions M.C

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)